



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## convention sur les armes inhumaines

Question écrite n° 22174

### Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le problème de la destruction des mines anti-personnel dans les zones minées. Dans son intervention à l'Assemblée nationale le 25 juin 1998, il avait fait état en effet de « trois approches de recherche... prometteuses : la détection lointaine des champs de mines, la détection individuelle des mines par micro-ondes, et la détection par multisenseur ». Aussi, il souhaiterait être informé de l'état d'avancement de ces recherches et avoir connaissance de la date probable de mise en service de ces divers procédés dans des opérations de déminage.

### Texte de la réponse

Depuis le début des années 1990, un effort de recherche a été mené par le ministère de la défense dans le domaine de la détection des mines. Cet effort se poursuit actuellement par l'intermédiaire de développements exploratoires sur la détection lointaine par voie optronique, la détection électromagnétique en mode pénétrateur de sol et la détection multisenseurs faisant intervenir la fusion de données (infrarouge thermique, détection électromagnétique et magnétique). D'autres voies sont également explorées, telles la détection chimique ou biologique et la résonance magnétique nucléaire. Aucun des senseurs correspondant à ces techniques n'est en mesure, pris isolément, de détecter toute l'étendue de la menace. La réduction du taux de fausses alarmes revêt une importance particulière, les différents senseurs pouvant être leurrés par la « ferraille » du champ de bataille, ou même par des cailloux ou des boîtes de conserve. Pour éliminer ces fausses alarmes, il est fait appel, d'une part, à la fusion des signaux de plusieurs senseurs utilisant des techniques différentes et, d'autre part, à l'intelligence artificielle fondée sur la comparaison des signaux obtenus avec des signatures contenues dans des bases de données. L'objectif des recherches conduites par le ministère de la défense vise à réaliser un système de détection multisenseurs aéroporté et un système de déminage rapproché, comprenant à la fois des moyens de détection, de leurrage et de destruction. Des coopérations internationales dans ces domaines sont recherchées. Compte tenu du caractère encore exploratoire de ces recherches, il n'est pas possible d'indiquer la date de mise en service éventuelle de ces nouveaux systèmes.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Rochebloine](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22174

**Rubrique :** Traités et conventions

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 1998, page 6477

**Réponse publiée le** : 1er février 1999, page 600